

**Collège le Cèdre  
2 bd Elysée SAÏSSET  
34490 Murviel les Béziers**

## **REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

### **I) Identification de la personne publique :**

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

COLLEGE LE CEDRE

34490 MURVIEL LES BEZIERS

Personne responsable du marché : Monsieur le Principal

Comptable assignataire : Mme l'Agent Comptable du lycée MERMOZ de BEZIERS.

### **II) Procédure :**

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

### **III) Objet du marché :**

Le marché a pour but la fourniture en **BOF produits laitiers et avicoles** pour un restaurant scolaire fournissant 400 repas pendant 140 jours au rythme d'une ou deux livraisons hebdomadaires.

### **IV) Description des fournitures ou prestations :**

Marché à bon de commande pour la fourniture de beurre, œuf, et fromages divers (pâtes molles, dures, yaourts et autres produits à base de lait. L'offre porte sur un bordereau de prix des produits les plus courants en restauration collective ; en cas de dénomination commerciale opaque une fiche technique devra être fournie à l'appui de chaque produit.

Volume financier prévisionnel annuel 25 000 euros ; en vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base d'un volume minimum de 10 000 € et d'un volume annuel maximum de 25 000€.

Le marché sera passé pour une durée de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec prix fermes et définitifs sur la période.

Il est impératif de fournir la mercuriale (liste des prix des denrées alimentaires sur un marché public) de l'ensemble des produits proposés au marché ou hors marché.

Les livraisons doivent être effectuées avant le service de restauration, c'est-à-dire, de 6h jusqu'à 11h.

#### ***IV bis) fournitures « bio » et produits locaux***

*Dans le but d'un développement éventuel de la consommation de repas inscrits dans le développement durable, il serait souhaitable que le fournisseur puisse parallèlement, proposer des produits **provenant d'élevages « bio » et de proximité.***

**V) Contact :** tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame la gestionnaire du Collège le Cèdre Tél 04 67 37 84 30 ; fax 04 67 37 97 97 adresse

électronique : [gest.0340054z@ac-montpellier.fr](mailto:gest.0340054z@ac-montpellier.fr) ou auprès du chef de cuisine, tel 04 67 37 84 31, [ekarmazyn@herault.fr](mailto:ekarmazyn@herault.fr)

**VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :** Les offres devront être parvenues au service Intendance du collège le Cèdre au plus tard le 1 décembre 2017 à 17 h.

**VII) Contenu des offres :** L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

**Les offres, dans leur forme, devront impérativement correspondre à la demande du collège : même ordre, mêmes conditionnements, pour pouvoir être dépouillées**

**VIII) Critère de jugement des offres :** les critères de jugement des offres sont :

- Qualité du produit
- prix
- Fréquence des livraisons (au moins hebdomadaire)
- Conditionnement
- Service après vente

**IX) Délai de validité des offres :** 45 jours.

**X) Prix et règlements des comptes :**

**Contenu des prix :** les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison et éventuellement au montage ou à l'installation ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

**XI) Règlement :** les livraisons sont accompagnées d'un bon de livraison chiffré.

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture, sur présentation d'un relevé de factures en 3 exemplaires, sur lequel devront figurer l'IBAN + BIC(ce relevé pour une période de 10 ou 15 jours, au choix du fournisseur), relevé faisant expressément référence au présent marché. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

**XII) Délai d'exécution:** Les prestations ou fournitures devront être exécutées à compter du 1 janvier 2018.

**XIII) Notification :** le marché sera notifié au titulaire avant le 22 décembre 2017 ; un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site <http://mapa.aji-france.com/mapa/marche>

A Murviel les Béziers le 06/11/2017